



Madame, Monsieur,

- ✓ Vous souhaitez faire des **suppléances** dans les établissements catholiques d'enseignement,
- ✓ Vous êtes **étudiant** et désirez faire votre stage en établissement catholique,
- ✓ Vous êtes **candidat aux concours (CAFEP ou CRPE)**, étudiant ou en reconversion.

Le **SAAR** (Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement) de l'Enseignement Catholique de l'académie de Lyon répond à vos questions concernant vos démarches pour entrer dans l'enseignement catholique :

Déléguée académique du SAAR

[saar@ec-lyon.eu](mailto:saar@ec-lyon.eu)

04 78 81 47 72

## Entrer dans l'Enseignement Catholique

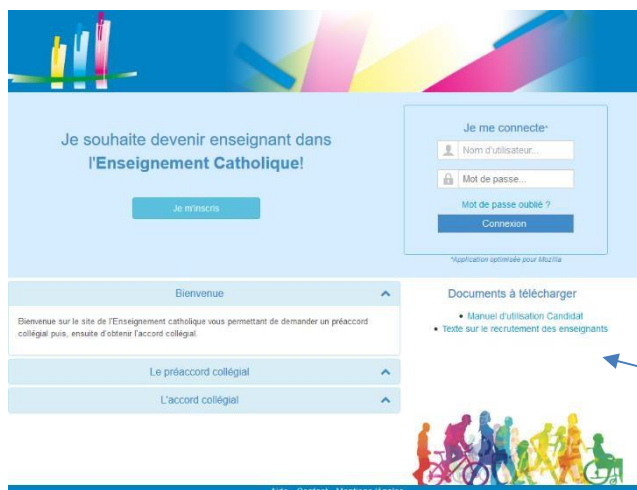
Pour devenir enseignant dans l'Enseignement Catholique, il faut :

### 1. S'inscrire

Votre inscription doit **obligatoirement** passer par le serveur suivant :

<https://www.caacweb.fr>

*(Ne fonctionne pas sous Internet Explorer)*



*Manuel d'utilisation*

Il vous sera demandé la création d'un identifiant et d'un mot de passe, qui vous permettront de constituer votre dossier auquel il faudra joindre impérativement 4 pièces justificatives.

Cet identifiant vous permettra en outre de suivre l'évolution de votre dossier et de connaître le résultat de votre entretien.

## 2. Participer à l'une des réunions d'information proposées

A la direction diocésaine,  
29 rue du Dr Nodet, 01000 Bourg en Bresse.  
Contact : 04 74 32 86 60

de 17 h 00 à 18 h 30

- Le mercredi 23 septembre 2020
- Le mercredi 13 janvier 2021
- Le mercredi 5 mai 2021

OU

Au Lycée Privé Jeanne d'Arc,  
5 Rue du Lycée, 01170 Cessy (Salle 50)  
Contact : 04 50 28 36 14

de 14 h 00 à 15 h 30

- Le mercredi 23 septembre 2020
- Le mercredi 13 janvier 2021
- Le mercredi 5 mai 2021

Au Lycée Lamartine,  
41 rue Georges Girerd, 01300 BELLEY  
de 18 h 00 à 19 h 30

- Le lundi 3 mai 2021

Ces réunions ont pour objet de préciser le fonctionnement de l'enseignement catholique et de répondre à vos questions.

## 3. Obtenir le préaccord collégial

Il s'agit d'une rencontre avec deux chefs d'établissement de la CAAC (Commission Académique d'Accord Collégial).

Un questionnaire vous aide à préparer cet entretien qui s'articule autour de 3 thèmes :

- La formulation de l'engagement du candidat à participer aux formations spécifiques de l'Enseignement Catholique,
- L'évaluation des aptitudes éducatives du candidat à enseigner dans l'Enseignement Catholique
- La rencontre et la vérification de l'adéquation entre le projet personnel du candidat et le projet de l'Enseignement Catholique... Ce dernier point donne tout son sens à ces entretiens.

Les rencontres ont lieu à la DDEC,  
29 rue du Dr Nodet, 01000 Bourg en Bresse

**Le mardi 13 octobre 2020**  
**Le mercredi 27 janvier 2021**  
**Le mercredi 26 mai 2021**

### A noter

- ✓ Le préaccord et l'accord collégial ont **une durée de validité de 3 ans**, sur l'ensemble du territoire français (en attente de contrat).
- ✓ Le refus de préaccord ou d'accord **est définitif et a valeur nationale**. Un lauréat du concours n'ayant pas obtenu le pré-accord ne pourra enseigner dans un établissement catholique d'enseignement.
- ✓ Le ministère de l'éducation nationale sera votre employeur. Vous serez **contractuel de droit public** exerçant dans un établissement privé sous contrat avec l'État. Toutefois, votre chef d'établissement sera votre supérieur hiérarchique.

Vous trouverez des informations complémentaires sur

<http://enseignement-catholique.fr/devenir-enseignant/>

### **Sabine TANTON**

Gestion départementale 2<sup>nd</sup> degré  
[assistantedirection@ddec-belley-ars.eu](mailto:assistantedirection@ddec-belley-ars.eu)  
04 74 32 86 60

### **Yves FULCHIRON**

Gestion départementale 1<sup>er</sup> degré  
[y.fulchiron@ddec-belley-ars.eu](mailto:y.fulchiron@ddec-belley-ars.eu)  
04 74 32 86 65